

Département
de l'Essonne

Arrondissement d'Evry

DECISION DU PRESIDENT

N° DP 2024/032

Nomenclature préfecture :

Service :

Objet :

1.4 Autres contrats

Direction de la Cohésion Sociale

Accès au service « Aides Financières d'Action Sociale » sur l'espace en ligne « Mon Compte Partenaire » de la CAF de l'Essonne

Le Président

certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte.

La présente décision peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication, d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif de Versailles, sise au 56, Avenue St Cloud 78000 Versailles ou d'un recours gracieux auprès de la Communauté d'agglomération Val d'Yerres Val de Seine, adressé à son Président, aux coordonnées figurant en entête de la présente décision, étant précisé que celle-ci dispose alors d'un délai de deux mois pour répondre. Cette possibilité peut s'exercer par voie postale ou par voie électronique (Télérecours citoyens via le site www.telerecours.fr)

Un silence de deux mois vaut alors décision implicite de rejet. La décision ainsi prise, qu'elle soit expresse ou implicite, pourra elle-même être déférée au Tribunal administratif dans un délai de deux mois. Conformément aux termes de l'article R. 421-7 du Code de justice administrative, les personnes résidant outre-mer et à l'étranger disposent d'un délai supplémentaire de distance de respectivement un et deux mois pour saisir le Tribunal.

Certifiée exécutoire le :

Conformément à la convention de dématérialisation Procédure Acte.

Le Président,

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L 5211-10,

VU la délibération n° 2020-014 du Conseil Communautaire du 5 juillet 2020 portant délégation de pouvoirs au Président de la Communauté d'Agglomération Val d'Yerres Val de Seine,

CONSIDERANT que la CAF met à disposition des professionnels partenaires de la branche famille un espace en ligne « Mon compte partenaire » permettant d'accéder à un bouquet de services numériques dont le service « Aides financières d'action sociale (AFAS) »,

CONSIDERANT que cet espace permet de bénéficier d'un accès plus simple et sécurisé au service « AFAS », de gagner en efficacité de gestion, de consulter l'avancement du traitement des déclarations, de visualiser immédiatement une estimation des droits,

CONSIDERANT que cette solution en ligne devient obligatoire à compter de la déclaration des données prévisionnelles 2024 des prestations de service Animation globale et Coordination (AGC) et Animation Collective Familles (ACF),

CONSIDERANT que pour bénéficier du service en ligne « Aides financières d'action sociale » - dit AFAS, trois documents contractuels doivent être signés avec la CAF de l'Essonne,

DECIDE

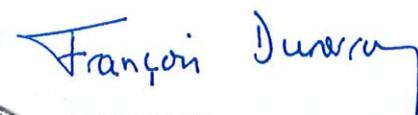
ARTICLE 1^{er} : DE SIGNER avec la CAF de l'Essonne, dont le siège social est domicilié, 2 avenue du Lac, à 91013 Evry Courcouronnes, les documents contractuels suivants :

- La convention d'accès « Mon Compte Partenaire »,
- Le contrat de service qui formalise l'ensemble des accès et des habilitations d'un organisme partenaire,
- Le bulletin d'adhésion propre à chaque service qui décrit les modalités d'accès ainsi que les utilisateurs et leurs rôles.

ARTICLE 2 : L'accès au service en ligne « AFAS » n'engage pas de transaction financière.

ARTICLE 3 : Le directeur général des services est chargé de l'exécution de la présente décision dont ampliation sera adressée à Monsieur le Préfet de l'Essonne et à Monsieur le Trésorier principal de Yerres.

Fait à Brunoy, le 14 FEV. 2024





François DUROVRAY

Président de la Communauté d'Agglomération

Val d'Yerres Val de Seine

Président du Département de l'Essonne

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte :

Accès au service " Aides Financières d'Action Sociale " sur l'espace en ligne " Mon Compte Partenaire " de la CAF de l'Essonne

Date de transmission de l'acte : 21/02/2024

Date de réception de l'accusé de réception : 21/02/2024

Numéro de l'acte : DP2024-032 ([voir l'acte associé](#))

Identifiant unique de l'acte : 091-200058477-20240214-DP2024-032-AU

Date de décision : 14/02/2024

Acte transmis par : Christine TAHON

Nature de l'acte : Autres

Matière de l'acte : 1. Commande Publique
1.4. Autres types de contrats